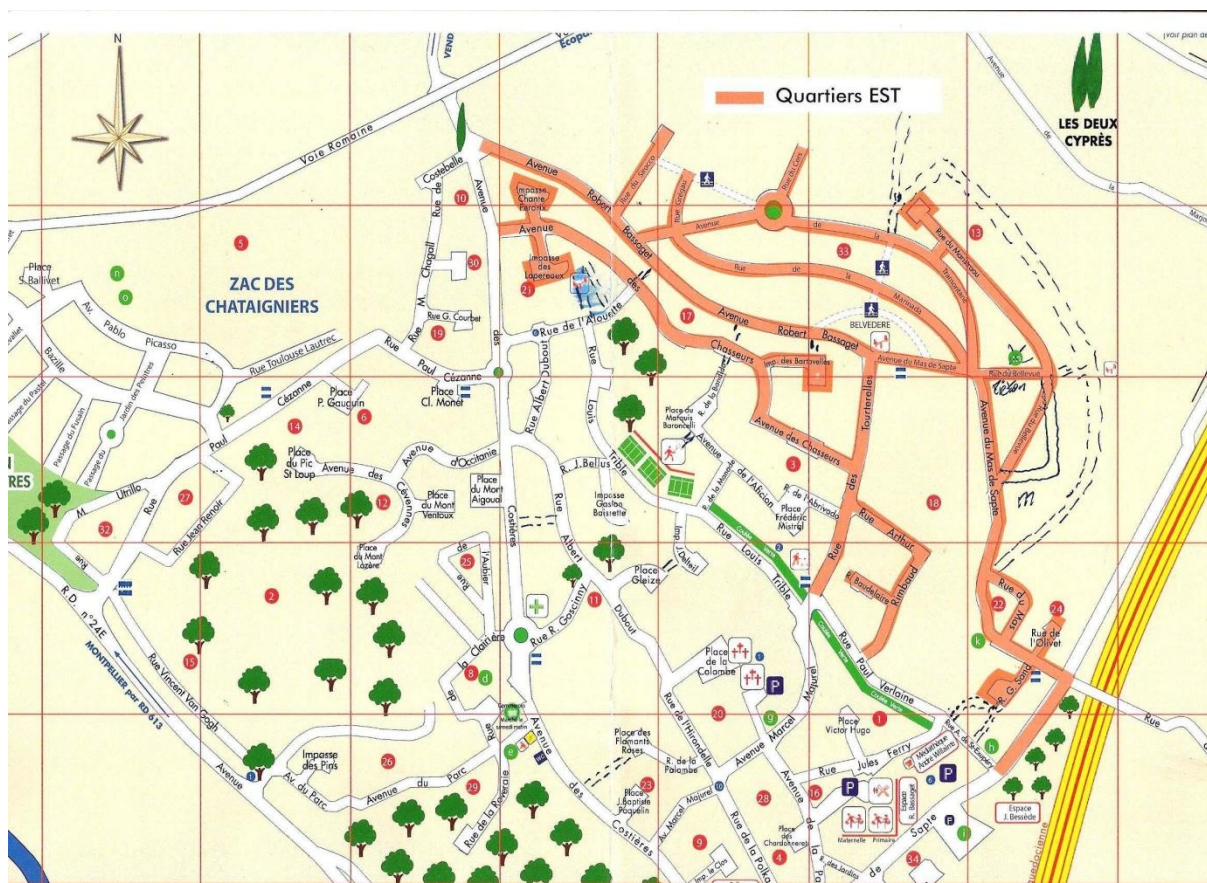


Compte-rendu de la réunion de quartier (QUARTIER EST de Saint-Aunès) qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville le mercredi 6 février entre 18h30 et 20h50.



Cette réunion était la deuxième de la série après celle du 30 janvier pour le Quartier Ouest.

Selon le flyer distribué, l'objectif était d'échanger sur l'avenir de notre environnement.

Monsieur le Maire, la DGS ainsi que 4 adjoints ont accueilli une cinquantaine de personnes.

Le représentant du Quartier EST nous a été présenté. Il s'agit de M. Pierre Chenaut (excusez je ne connais pas l'orthographe exacte) qui habite Avenue Bassaget. Logiquement nous devrions avoir de plus ample informations sur son mail, son téléphone et son adresse complète car il aura en charge de faire remonter les doléances et questions vers la Municipalité.

Plusieurs discussions ont été abordées se rapportant principalement à des sujets tels que le village en général, les itinéraires de sorties, et notre quartier, Monsieur le Maire y a répondu vous trouverez ci-après ce que j'en ai retenu.

1) Le Village en général ; la circulation, les pistes cyclables, les modifications à venir, etc,....

Monsieur le maire a rappelé que plusieurs décideurs étaient en charge des diverses routes et chemins au sein de la commune, à savoir les services départementaux de la voirie, l'agglomération

du Pays de l'Or et la municipalité et que certaines évidences pour les habitants ne l'étaient pas obligatoirement pour ceux-ci. Des aménagements souhaités par la mairie nécessitent des autorisations longues à obtenir lorsque l'on avait la chance que la réponse soit positive.

La mairie va voir ce qui peut être fait suite à la demande que les haies de l'avenue des Costières soient taillées légèrement plus basses afin de permettre une meilleure vision aux véhicules y accédant.

Le village comporte actuellement environ 3500 habitants et atteindra à terme environ 4200. Pas plus de 10 nouvelles constructions ne seront autorisées annuellement avant 2033, donc aucun nouveau grand lotissement ne sera envisagé.

Le ramassage des encombrants est effectué le premier lundi de chaque mois. Il est rappelé qu'il faut avertir la mairie que l'on a déposé des objets afin que les agents en charge de l'enlèvement préparent leur itinéraire. Etant donné la quantité qu'il y a parfois cela peut s'étaler sur 2 jours.

La signalisation de la piste cyclable qui vient d'être réalisée fin 2018 entre la coulée verte au niveau des tennis et le haut de l'avenue des Costières verra bientôt sa signalétique mise en place.

Monsieur le maire a présenté le futur maillage des pistes cyclables à l'intérieur du village. Celle envisagée le long de la rue des Tourterelles a soulevé plusieurs questions notamment les véhicules stationnés sur les trottoirs étant donné qu'il n'y a aucun emplacement le long de celle-ci.

Les derniers bouclages au niveau de la partie haute de la ZAC des châtaigniers ne seront réalisés qu'aux environs de 2023, travaux de la ZAC obligent.

Par contre la piste qui partira de la Poste, descendra l'avenue du parc puis traversera l'avenue du salaison pour rejoindre les rives de celui-ci après être passée sous la voie ferrée avant de se terminer à un futur espace de loisirs qui se trouvera à côté du petit pont étroit à l'emplacement des anciennes déchetterie et station d'épuration des eaux usées (nous n'avons pas abordé le problème des sous-sols de ce lieu).

Pour répondre à une question sur la qualité de l'air à Saint-Aunès, Monsieur le Maire a fait référence à la réunion qui a eu lieu le 15 décembre dont le compte-rendu se trouve sur le site de l'association ADPMA9 dont le président est Georges FANGOS (saintaunes.hautefort.com) et qui relate les résultats des premières analyses de l'expérience menée par Mr Camps du CNRS et responsable du laboratoire de Géosciences sur l'impact de la végétation plantée en bordure de l'A9 et A709 sur les polluants atmosphériques mais qui n'a pour l'heure pas encore beaucoup poussé. Les merlons ont un rôle efficace pour la réduction du NO2 d'environ 30 à 50%. Espérons qu'un arrosage conséquent soit effectué pour que les plantations croissent convenablement. Je vous invite à lire ce CR.

Le problème récurrent de l'absence d'un Distributeur Automatique de Billets a une nouvelle fois été soulevé. Monsieur le Maire a indiqué que toutes les Banques avaient été contactées (même la Banque Postale) et que toutes avaient refusé. Pas assez rentable. Une société privée ferait bien cela mais cela coûterait 30000 euros par an à la Mairie.

Madame Thomas, adjointe en charge de la Sécurité et de la scolarité a expliqué les emplacements et le fonctionnement de la future vidéo surveillance qui va être opérationnelle dans quelques semaines

et qui coûtera une seule fois environ 90000 euros, car elle sera entièrement autonome sans batterie ni GSM.

Les travaux des écoles devraient voir leur aboutissement à la rentrée des vacances d'Avril.

2) Les itinéraires de sortie du village.

Tous les résidents se rendent bien compte que quitter Saint-Aunès dans quelque direction que ce soit est loin d'être aisé.

En direction de la ZAC Saint-Antoine les 2 routes sont étroites avec des accotements dangereux.

En direction de Montpellier, les tractations avec les propriétaires terriens bordant le chemin de Doscares semblent enfin être en cours de finalisations et les travaux d'élargissement qui seront réalisés par l'agglomération du Pays de l'Or devraient en principe être terminés avant la fin 2019.

La sortie de la RD24E sur la RD613 ex RN113 qui pose problème depuis toujours et dont les demandes réitérées de feu ou de rond-point n'ont jamais abouties depuis plus de 30 ans va finalement dans les prochains mois (???) voir sa conclusion par la mise en place d'un rond-point au niveau du carrefour à côté du vendeur de Camping-Cars en passant entre le Mas et la ZAC des Châtaigniers.

L'état global de la portion de la rue Bassaget située entre la rue du Sirocco et l'avenue des Costières a, une nouvelle fois, rappelé à la mairie le ras-le-bol des usagers. Monsieur le maire a indiqué qu'il était conscient du désagrément et qu'il travaillait sur ce dossier dans son ensemble.

La prise en charge par la Métropole de l'A709 en tant que rocade sud de Montpellier n'est pas encore d'actualité, mais lorsque cela sera fait, il faudra penser à de nouveaux échangeurs afin de la rendre plus utilisable. Une entrée pourrait être créée à l'emplacement de l'ancienne aire de repos.

La Déviation EST de Montpellier qui doit se finaliser aux environs de 2025 entre le rond-point (où arrivent la D65E1, le chemin de la vieille poste et le boulevard Philippe Lamour) et le futur échangeur au niveau du Mas du Ministre et qui traversera les côtes de la Méjanelle pose des problèmes non négligeables en terme d'environnement. La commune de Saint-Aunès et ses viticulteurs étant impactés des actions sont à mener afin de réduire les nuisances à cette zone agricole de renom. Un participant a proposé un passage en tunnel.

3) Notre Quartier

Le sujet des containers enterrés et de leur remplissage préoccupe les habitants. De trop nombreux sacs ou cartons se trouvent sur les trottoirs car ceux-ci sont pleins. En outre aucun container ne se trouve dans les rues Bassaget, du Manistraou et Bellevue.

L'adjointe en charge de la sécurité a indiqué que 4 procès-verbaux avaient été dressés suite au relevage de noms par les policiers municipaux sur des ordures laissées sur les trottoirs.

Dans le lotissement du Hameau, des cubes bleus d'un ancien système de télévision collective inutilisé depuis 26 ans sont toujours présents sur les trottoirs au niveau de l'angle Chasseurs-Tourterelles, au niveau des 10, 26 et 40 de l'avenue des chasseurs ainsi qu'au 15 rue des alouettes. La mairie va étudier leur enlèvement.

La vitesse excessive de certains véhicules, ainsi que le non respect des signalisations STOP préoccupent les riverains. Le marquage au sol va être rafraîchi notamment à l'angle Tourterelles-Chasseurs.

Les travaux de l'aménagement de la partie haute de l'avenue du Mas de Sapte devraient commencer dans les prochains jours mais les concessionnaires Orange et BRL doivent fournir les informations sur leurs réseaux et les maintenir en état. Pour rappel les travaux vont durer 2 mois et impacter la circulation qui sera parfois déviée.

Un sujet qui avait déjà été abordé en 2018, c'est l'abri bus souhaité en haut de la rue des Tourterelles à l'arrêt « Mas de Sapte ». Monsieur le Maire a rappelé que cela dépendait de Hérault Transport et qu'il allait y avoir un remplacement des existants en béton par un nouveau mobilier urbain plus moderne, vitré avec panneaux publicitaires et qu'à cette occasion de nouvelles implantations seront effectuées. Délai ????

Il a également été soulevé que les panneaux provisoires des arrêts de la nouvelle ligne 3 vers Sablassou n'étaient pas placés aux mêmes endroits que ceux de la ligne 125 portant le même nom mais surtout que le pied de ces panneaux tenaient toute la largeur du trottoir entraînant l'obligation pour les poussettes de descendre avec difficulté sur la route et qu'une personne âgée venait de chuter à cause de celui de l'Olivet.

J'ai certainement oublié des sujets traités lors de cette réunion, je m'en excuse.

Mais de nombreux autres sujets n'ont pas été abordés comme :

- La future maison de santé.
- Les impôts locaux (M. Journet avait préparé un dossier)
- Pourquoi une maison de retraite est toujours refusée à Saint-Aunès ?
- La future crèche privée. Quand ? Où ?
- L'absence d'un Gymnase modulable pour les jeunes.
- Les difficultés de stationnement aux heures d'entrée et de sortie des écoles.
- L'impossibilité pour la jeunesse de se rendre à MAUGUIO car plus aucun bus pour eux hors les bus scolaires.
- Etc,... Ce sera lors de la réunion de 2020.